

**PROCÈS-VERBAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**

**22 FÉVRIER 2021**  
**20H00**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 22 février 2021, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents:            Maire:            Monsieur Beny Masella  
                          Conseillers:    Monsieur Dino Mazzone            Siège 1  
  Madame Colleen Feeney            Siège 3  
  Madame Maria Torres            Siège 4

Absente:                                    Madame Elizabeth Ulin            Siège 2

Aussi présents:    Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale  
                          Maître Claude Gilbert, Greffier  
                          Madame Manon Schalk, Responsable des communications

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.  
Maître Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

**NOTE** Cette séance du Conseil fût tenue à huis clos et les membres du Conseil y assistaient de manière virtuelle conformément à l'arrêté ministériel no 2020-074 du 2 octobre 2020 du Ministère de la santé et des services sociaux (page 3, paragraphe 14).

**1. Ouverture de la séance**

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210222-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20h03.

**2. Accueil des visiteurs**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 22 février 2021 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210222-002

**4. Approbation des procès-verbaux**

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

D'approuver les procès-verbaux des séances du Conseil tenues aux dates suivantes:

- séance ordinaire du 25 janvier 2021;
- séance spéciale du 18 février 2021.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210222-003

**5. Correspondance**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

## 6. Rapport du Maire

Le Maire Masella a rappelé, de manière générale, les différences entre la première et la deuxième période de questions lors des séances ordinaires de manière générale et en particulier dans le cadre de la pandémie en cours où les séances doivent être tenues de manière virtuelle. Il rappela comment les questions doivent être acheminées. Il mentionna également que l'ordre de l'agenda a été modifié : les rapports des conseillers suivront dorénavant le rapport du Maire.

## 7. Rapport des Conseillers

### a) Siège Numéro 3

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme, Finances, Administration et Ressources humaines.

### b) Siège Numéro 4

Maria Torres, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Environnement, Travaux publics et Bâtiment.

### c) Siège Numéro 1

Dino Mazzone, Conseiller, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Financement de projets spéciaux.

### d) Siège Numéro 2

En l'absence de la conseillère Elizabeth Ulin, le Maire lut son rapport sur les activités relevant du portefeuille en Communications, Loisirs et Culture.

## 8. Première période de questions du public

À 20h24, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Compte tenu des circonstances, les résidents avaient été invités à soumettre à l'avance leurs questions sur des sujets d'intérêt général au maire et aux conseillers.

### 1. **Tanya Radhakrishna, Eileen O'Reilly, Rose Marie Smith, Joanne Duy, Sue Maheu, Sheila Caplan, Julia Clarke, Hayden Ross**

Étant donné que le Comité d'action environnementale recommande à la Ville de soutenir la plantation de plantes attirants les pollinisateurs afin d'aider la biodiversité, ils demandèrent à la Ville de sérieusement considérer la recommandation pour ses propriétés (lorsque possible) et d'encourager les résidents à la suivre pour leur propriété.

### 2. **Eileen O'Reilly**

Elle souhaite remercier la Ville pour le travail accompli pour maintenir en bon état les patinoires. Elle demanda si la Ville pouvait envisager d'offrir des semences ou des semis aux résidents pour planter entre le trottoir et la rue sur Percival, Wolseley et Strathearn.

### 3. **Mark Lehberg**

Il mentionna qu'il a bien apprécié utiliser le parc à chien temporaire sur le terrain Hodgson. Il demanda s'il y aura un autre endroit désigné dans les environs lorsque le terrain redeviendra un terrain de soccer et de loisirs.

### 4. **Anne Roop**

Elle souhaite remercier la Ville pour les glissades et les patinoires, ainsi que pour la rapidité des déneigements des rues.

### 5. **Sylvia Gervais**

Elle demanda si la Ville publiera une nouvelle sur son site internet dans le cas où il y aurait des cas liés aux nouveaux variants de la Covid-19 sur son territoire.

### 6. **Farhan Bhanji**

Concernant l'intersection Avon-Westminster, il mentionna que c'est une bonne idée d'avoir des feux intermittents le soir et la nuit. Il demanda à la Ville de considérer l'idée.

### 7. **Caroline Combes**

Elle demanda si la Ville prévoyait avoir des camps de jour cet été pour les résidents et, si oui, quelle sera la période d'inscription.

### 8. **Abby and Olivia Porter**

Elles demandèrent si, cet été, les programmes récréatifs seront offerts et si la piscine sera ouverte aux résidents.

**9. Ellen Moore**

Elle demanda pourquoi le sel à déglacer était encore utilisé pour déglacer les rues et trottoirs lorsque c'est connu que cela a des effets négatifs sur l'environnement. Elle demanda des consignes plus claires pour le recyclage (ex : le plastique, les sacs de plastiques, le cellophane).

**10. Barbara Malcolmson Baily**

Elle nota qu'un gros groupe de personnes se rencontrait quotidiennement au parc à chien au terrain Hodgson, et ce, sans masque et sans distanciation sociale. Elle demanda pourquoi il n'y avait aucune limite quant au nombre de personnes pouvant avoir accès au parc en même temps.

**11. Michael Smith**

Il demanda si la Ville avait envisagé adopter une politique visant à soutenir et élargir son assiette fiscale commerciale. Il demanda si la Ville avait considéré donner des déductions de taxes foncières aux résidents dépensant dans les commerces locaux.

**12. Marie-Claude Messier**

Elle demanda pourquoi le feu de circulation au coin de Avon et Ronald sera remplacé par un arrêt obligatoire.

**13. Olga Gross**

Elle nota que la Ville de Montréal offre une aide financière et/ou des subventions aux propriétaires pour enlever les frênes malades sur leur propriété. Les villes de Dollard-des-Ormeaux, Kirkland, Sainte-Anne-de-Bellevue et Pointe-Claire en offrent. Elle demanda pourquoi la Ville n'en faisait pas de même.

**14. Susan Elgie**

Elle demanda à la Ville d'envisager une signalisation ou des mesures pour inciter les joggeurs à éviter Sherbrooke puisqu'il est difficile de respecter la distanciation sociale lorsque ceux-ci y courent.

**15. Marlene Cousins**

Elle nota que des travaux infrastructures sur Fenwick sont prévus pour 2021 et mentionna que Rennie a grand besoin de tels travaux.

**16. Raïda Baklouti**

Elle demanda si les résidents pouvaient utiliser un BBQ à charbon sur leur terrain.

**17. Domenica Pulcini**

Elle demanda quand l'escalier entre Courtney et Ronald sera réparé et quand l'asphalte sur Ronald, particulièrement devant le 22-24 Ronald, sera réparé (l'asphalte fût endommagé suite aux travaux d'une compagnie de gaz).

**18. Farah Issa**

Elle demanda quels types d'opérations étaient autorisés au 148 Ronald.

**19. Oriana Sutorius**

Elle se plaignit de la vitesse de circulation sur Westminster et du manque de préoccupation pour les piétons. Elle demanda que diverses mesures de sécurité et d'apaisement de la circulation soient prises.

**20. Julia Clarke**

Elle demanda si la Ville avait considéré réduire le budget de la sécurité publique. Elle croit que les ressources seraient mieux utilisées ailleurs.

**21. Julian Mazzone**

Il souhaita savoir si la Ville faisait encore le nettoyage des trottoirs le printemps et l'été.

**23. Tammy Dagenais**

Elle souhaita recevoir une mise à jour sur les camps d'été de la Ville pour 2021.

**24. Mike Elie**

Il nota que Avon sera refaite et repavée et demanda quels étaient les plans pour mitiger le trafic en résultant. Concernant le déneigement des rues, il demanda si certaines sections de rues pouvaient être priorisées (devant les écoles et les garderies).

**25. Hailey Roop**

Elle demanda s'il y avait un programme ou un cours enseignant aux résidents quelles plantes cultivables sont meilleures pour l'environnement et quelles ne devraient pas être plantées en raison de leur caractère envahissant.

La première période de questions prit fin à 21h09.

**9. Contrats et Greffe**

a) **Comité consultatif sur les aînés**

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest vise à améliorer le cadre de vie des aînés sur son territoire et a dans ce but approuvé un plan d'action, lequel fait partie intégrante de sa politique de Municipalité amie des Aînés (MADA) adoptée en vertu de la résolution # 20200831-004;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

1) Que la Ville de Montréal-Ouest autorise de nouveau la mise sur pied d'un comité de suivi du plan d'action approuvé dans le cadre du programme *Municipalité Amie des Aînés* (MADA), chargé de suivre la mise en œuvre du plan d'action 2020-2025 et de recueillir les données permettant à ce comité d'apporter des correctifs s'ils s'avèrent nécessaires.

2) Que la Conseillère Colleen Feeney soit nommée présidente du comité.

3) Que Marian Scully, employée cadre au service des loisirs, y représente l'administration municipale.

4) Que les personnes suivantes soient nommées pour y représenter les aînés de Montréal-Ouest, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022:

- Fred Braman;
- Joanne MacPhail;
- Rosalind Knitter;
- Ron Smith.

5) Que les personnes suivantes soient nommées pour y représenter les organisations ayant un rôle auprès des aînés de Montréal-Ouest, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022

- Zelda Freitas;
- Tracie Swim.

6) Que les membres du comité dont le mandat est échu continuent d'en faire partie jusqu'à leur remplacement.

7) Que la présente résolution remplace la résolution # 20201130-004 et soit réputée effective au 30 novembre 2020.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210222-004

## 10. **Administration et finances**

### **a) Approbation des déboursés – 22 janvier au 18 février 2021**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

Que la liste des comptes payables pour la période du 22 janvier au 18 février 2021 totalisant 1 087 780.07 \$ soit acceptée et payée tels qu'ils sont énumérés.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210222-005

### **b) Amendement à la résolution #20201130-009**

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

Que le paragraphe 2 de la résolution #20201130-009, qui a accordé le contrat pour la collecte des matières organiques, soit remplacé par le suivant :

« Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire numéro 02-470-00-490. »

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210222-006

### **c) Emprunt par billets au montant de 1 373 000 \$ (2 mars 2021)**

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest entend emprunter à long terme une somme totale de 1 373 000\$ au moyen d'une série de billets pour une durée de cinq ans, au lieu d'obligations, en vertu des règlements n° 2010-003 et 2015-002;

ATTENDU que la Ville a demandé des soumissions par l'entremise du Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunt émis aux fins du financement municipal, au ministère des Finances du Québec, dans le cadre d'un appel d'offres public pour la vente d'une émission de billets à dater du 2 mars 2021;

ATTENDU que trois (3) soumissions ont été reçues et jugées conformes par ledit ministère, en conformité à l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q., chapitre C-19) :

	<b>Échéance (\$)</b>	<b>Taux offert (%)</b>	<b>Date</b>
<b>1- Banque Royale du Canada</b>			
	117 900	1.32%	2022
	119 700	1.32%	2023
	121 600	1.32%	2024
	123 500	1.32%	2025
	890 300	1.32%	2026
		Prix:	100 \$
		Coût réel:	1.32%
<b>2- Caisse Desjardins de Lachine</b>			
	117 900	1.32%	2022
	119 700	1.32%	2023
	121 600	1.32%	2024
	123 500	1.32%	2025
	890 300	1.32%	2026
		Prix:	100 \$
		Coût réel:	1.32%
<b>3- Financière Banque Nationale Inc.</b>			
	117 900	0.55%	2022
	119 700	0.65%	2023
	121 600	0.85%	2024
	123 500	1.10%	2025
	890 300	1.30%	2026
		Prix:	98,887\$
		Coût réel:	1.48911%

ATTENDU que le résultat du calcul des coûts réels indique qu'il y a égalité entre des soumissions déposées, deux de celles-ci présentant les conditions les plus avantageuses;

ATTENDU que le ministre des Finances a procédé à un tirage au sort afin de sélectionner le soumissionnaire gagnant parmi les offres ex aequo, conformément au processus prévu dans de telles circonstances, et qu'à la suite de ce tirage au sort, la soumission gagnante est celle déposée par la Banque Royale du Canada;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

- 1) Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.
- 2) Que la Ville de Montréal-Ouest accepte l'offre qui lui est faite par la Banque Royale du Canada pour un emprunt par billets au montant de 1 373 000\$, effectué en vertu des règlements d'emprunt n° 2010-003 et 2015-002, ces billets échéant en série sur cinq ans, et étant émis au prix de 100,00 pour chaque 100,00\$ de valeur nominale des dits billets.
- 3) Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210222-007

**d) Concordance et amendement de règlement d'emprunt**

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest se propose d'emprunter par billets un montant de 1 373 000\$;

ATTENDU que ce montant est réparti comme suit:

Règlement d'emprunt	Montant (\$)
2010-003	1 078 100
2015-002 (T.E.C.Q. #966047)	164 300
2015-002	130 600

ATTENDU que la Ville désire à cette fin se prévaloir des dispositions du premier alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (R.L.R.Q., chapitre D-7), qui prévoit qu'un tel emprunt peut être réalisé pour un terme plus court que celui originellement fixé aux règlements en question;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier lesdits règlements d'emprunt en conséquence;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu :

Que les règlements susmentionnés soient financés par billets conformément aux stipulations suivantes :

- 1) Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.
- 2) Les billets seront datés du 2 mars 2021.
- 3) Les billets seront signés par M. Beny Masella, Maire, et Mme Valentina Maria Todoran, Trésorière.
- 4) Les intérêts seront payables semi-annuellement le 2 mars et le 2 septembre de chaque année.
- 5) Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

Année	Montant (\$)	
2022	117 900	
2023	119 700	
2024	121 600	
2025	123 500	
2026	125 600	(à rembourser en 2026)
2026	764 700	(à refinancer).

- 6) Aux fins de cet emprunt, la Ville de Montréal-Ouest émet des billets pour un terme plus court que celui originellement fixé aux règlements n° 2010-003 et 2015-002, c'est-à-dire un terme de cinq (5) ans à compter du 2 mars 2021.

- 7) En ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, chaque émission subséquente s'appliquera au solde ou à une partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée à l'unanimité  
#20210222-008

## 11. Service d'urbanisme

### a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseiller, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

- 1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 17 février 2021.
- 2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
64-66 Roxton	Construction d'une remise à jardin derrière la ligne de propriété sur le terrain loué à Hydro-Québec;
38 Banstead	Remplacement de neuf fenêtres et trois portes (option 1);
250 Percival	Démolition d'une structure trois saisons de deux étages à l'arrière et construction d'une extension permanente;
18 Rennie	Construction d'une extension de deux étages à l'arrière, remplacement de fenêtres et de la porte avant, modifications des ouvertures, remplacement de fascias, soffites et volets;

29 Fenwick	Construction d'une extension à l'arrière de la maison et remplacement du revêtement des lucarnes;
60 Easton	Remplacement d'une fenêtre et remplacement d'une fenêtre par une porte-patio;
57 Ballantyne N.	Démolition du vestiaire à l'arrière, construction d'une extension de deux étages sur le côté et remplacement du stuc;
311 Ballantyne N.	Remplacement de deux fenêtres;
145 Radcliffe	Remplacement de pavées, garde-corps sur le palier et escaliers avant;
109 Strathearn N.	Remplacement d'une porte par une porte française double, élargissement d'une fenêtre, création un escalier de sortie du sous-sol à la façade arrière, remplacement de la porte du sous-sol, remplacement de deux fenêtres par une large fenêtre sur le côté et remplacement de neuf fenêtres;
39-43 Westminster N.	Remplacement d'une pancarte commerciale.

3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

<b>Adresse</b>	<b>Projet</b>
74 Easton	Démolition du vestiaire à l'arrière, construction d'une large extension à l'arrière, remplacement de fenêtres et portes, remplacement du revêtement extérieur et construction d'une galerie sur le côté;
38 Campbell	Construction d'une extension sur le côté et remplacement du revêtement extérieur autour de la porte avant, et peinture des portes, fenêtres, fascias et bordures;
101 Westminster N.	Installation d'une pancarte commerciale;
318 Ballantyne N.	Remplacement d'une porte par une porte française double à l'arrière;
6 Courtney	Remplacement d'une porte et d'une fenêtre par une porte-patio;
30 Ballantyne S.	Ajout d'une fenêtre au sous-sol;
314 Northview	Remplacement de quarante-sept fenêtres et quatre portes;
11 Banstead	Remplacement de huit fenêtres et deux porte-patios.

4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

<b>Adresse</b>	<b>Projet</b>
57 Ballantyne N.	La partie du projet qui porte sur de nouvelles fenêtres, portes et bordures;
18-20 Wolseley S.	Remplacement de vingt-deux fenêtres, d'une porte et du revêtement extérieur.

5) De refuser les plans et projets suivants, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

<b>Adresse</b>	<b>Projet</b>
216 Percival	Remplacement des escaliers et garde-corps avant;
25 Garden	Construction d'un vestiaire à l'avant de la maison et remplacement d'une fenêtre par une porte-patio au deuxième étage à l'avant.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210222-009

**b) Demande de dérogation mineure – 145 Ballantyne S.**

*NOTE* La Conseillère Colleen Feeney résuma les éléments du dossier. Elle nota aussi que cette demande a été publiée dans un journal. Aucun commentaire n'a été reçu depuis cette publication (et aucun ne fut fait après que ces explications eussent été fournies).

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'accepter les plans soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 20 janvier 2021, conformément aux dispositions des règlements 2020-002 et G-18-0005, et la demande suivante de dérogation mineure à la grille de spécifications applicable sous l'article 3.2.2 du règlement de zonage en ce qui a trait à l'immeuble situé au 145 Ballantyne Sud dans la zone RA-9:

- afin de régulariser un empiètement du bâtiment principal, qui se trouve à une distance de 0.65 mètre de la ligne de propriété (côté nord), alors que la marge de recul latérale est au minimum de 1.2 mètres, ceci ayant pour effet de réduire la norme de 0.55 mètre.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210222-010

**12. Travaux publics**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**13. Ressources humaines**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**14. Nominations**

**a) Désignation du maire suppléant**

*NOTE* Les dernières personnes ayant occupé le poste de maire suppléant, en commençant par le plus récent titulaire, sont Elizabeth Ulin, Dino Mazzone, Colleen Feeney et Maria Torres

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

1) Que la Conseillère Maria Torres soit nommée à titre de maire suppléant pour les mois d'avril, mai, juin et juillet 2021.

2) Que la Conseillère Maria Torres soit aussi désignée pour remplacer, au besoin, M. le Maire Beny Masella au Conseil d'agglomération et qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise à ce propos, si nécessaire, au Conseil d'agglomération.

3) Que cette nomination prenne effet le 1<sup>er</sup> avril 2021.

Adoptée à l'unanimité.  
#20210222-011

**15. Dépôt de documents**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**17. Seconde période de questions du public**

À 21h30, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Compte tenu des circonstances, les résidents avaient été invités à soumettre électroniquement leurs questions au Maire et aux Conseillers durant la présente séance, touchant les points à l'ordre du jour de celle-ci.

**18. Levée de la séance**

À 21h31, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210222-012

---

Beny Masella  
Maire

---

Claude Gilbert  
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20210222*